

COMMUNE DE SAINT VICTOR EN MARCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

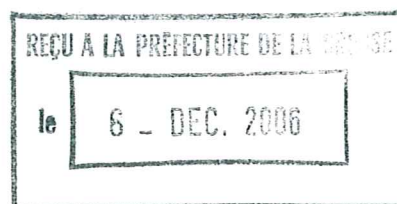
L'an deux mil six le 11 novembre, à 9 heures 30, les membres du Conseil Municipal de SAINT-VICTOR-EN-MARCHE dûment convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Luc PARDOUX, Maire,

Étaient présents : PARDOUX Jean-Luc, DE MEYER Jean, JEANJON Renée, CHEZLEBOUT Michel, LACOUQUE Roger, CUISINAUD Danièle, LAGRANGE Gérard, LAVAUD Claude, REVEIL Jean-Luc, DUTEILH Ludovic

Excusée : GAUDRIOT Anne

Date de convocation : 6 novembre 2006.

Secrétaire de séance : Ludovic DUTEILH



MOTION CONCERNANT LA DESSERTE FERROVIAIRE DU DEPARTEMENT DE LA CREUSE

Les élus de la commune de Saint Victor en Marche affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif - la ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges - pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent:

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine - Châteauroux - Vierzon - Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret - Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification, .
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances - Evaux - Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE MAIRE
Jean-Luc PARDOUX

